BUILDING BUSINESS
Formations - Etudes - Conseils

FORMATION – ÉTUDES – CONSEIL
Certifié ISO 9001 · ISO 21001



PROPOSITION DE FORMATION

CSST

Mettre en place et faire fonctionner efficacement un Comité de Sécurité et Santé au Travail

Ziniaré
Du 30 novembre au 4 décembre 2026

Octobre 2026

01 Contexte

La protection de la santé et de la sécurité des travailleurs constitue un enjeu de responsabilité, de dialogue social et de performance pour les sociétés et établissements publics de l'État.

La création d'un Comité de Sécurité et Santé au Travail doit s'accompagner d'une compréhension commune de ses missions, d'une organisation adaptée et de compétences pratiques en prévention. Un comité efficace contribue à identifier les situations dangereuses, à proposer des mesures de prévention et à suivre leur mise en œuvre.

Cette session permettra aux participants de préparer la mise en place de leur comité ou de renforcer le fonctionnement d'un comité existant, en tenant compte du cadre législatif burkinabè et des réalités de leur structure.

02 Objectif global

L'objectif général de cette formation est de renforcer les capacités des acteurs des sociétés et des établissements publics à organiser et à animer un CSST capable de contribuer efficacement à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

03 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

01 Identifier les obligations applicables à leur structure et distinguer les responsabilités de l'employeur, du CSST, des travailleurs et des services de santé au travail.	02 Préparer la mise en place ou la régularisation d'un CSST conformément aux textes applicables.	03 Organiser les réunions du comité et rédiger les documents nécessaires au suivi de ses décisions.
04 Repérer, évaluer et hiérarchiser les risques professionnels à l'aide d'une grille simple.	05 Analyser un accident ou un incident et proposer des mesures de prévention adaptées.	06 Élaborer un projet de programme annuel de prévention et un plan de démarrage sur 90 jours.

04 Public cible

- Présidents, secrétaires et membres des CSST
- Représentants du personnel
- Responsables des ressources humaines
- Responsables de la sécurité et de la santé au travail
- Cadres chargés des moyens généraux, de la maintenance et de l'exploitation

05 Methodologie

La méthode d'animation sera fondée sur les principes andragogiques. Dans ce type de méthode, le formateur tiendra compte du profil des apprenants, en gérant leur Autonomie, leur Détermination, leur souci d'Utilisation rapide de ce qu'ils apprennent, la nécessité d'intégrer l'aspect Ludique de la formation (apprendre en jouant) et le fait que les agents sont liés par le Temps et sont par ailleurs soucieux d'Expérimenter ce qu'ils apprennent.

A	D	U	L	T	E
Autonomie	Détermination	Utilisation rapide	Ludique	Temps	Expérimenter

DÉROULEMENT

1. **Présentation PowerPoint, suivie d'échanges–discussions entre le formateur et les participants.**
2. **Études de cas illustratifs des thèmes abordés et recueil de témoignages vécus sur le terrain par l'un ou l'autre des participants.**
3. **Une place très importante sera donnée aux cas pratiques : l'adulte n'apprend que par la pratique et des jeux de rôle.**
4. **Les jeux de rôle seront filmés et projetés en salle. À travers ces projections, des critiques seront faites par l'ensemble dans l'optique d'améliorer les comportements.**

ISO 21001 **Chacune des sessions se termine par une évaluation des connaissances acquises selon la norme ISO 21001, Système de Management des Organismes de Formation et d'Éducation.**

06 Contenu previsionnel de la formation

MODULE I

Cadre réglementaire et responsabilités

I.1 *Principes de sécurité et de santé au travail ; dispositions du nouveau Code du travail et textes d'application pertinents.*

I.2 *Champ d'application selon le statut de la structure et des personnels ; obligations de l'employeur et des travailleurs.*

I.3 *Missions, prérogatives et limites du CSST.*

I.4 *Articulation avec l'inspection du travail, les services de santé au travail et les organismes de protection sociale.*

MODULE II

Mise en place et organisation du CSST

II.1 *Conditions de création, composition et modalités de désignation prévues par les textes applicables.*

II.2 *Répartition des rôles et responsabilités ; documents de constitution et formalités nécessaires.*

II.3 *Règles de fonctionnement, calendrier et préparation des réunions.*

II.4 *Ordre du jour, procès-verbal, registre et suivi des recommandations.*

II.5 *Relations avec la direction et communication auprès des travailleurs.*

MODULE III

Identification et évaluation des risques

III.1 *Distinction entre danger, risque, exposition et dommage ; observation des postes et consultation des travailleurs.*

III.2 *Risques de chute, électriques, mécaniques, chimiques, biologiques et d'incendie.*

III.3 *Manutention, ergonomie, travail sur écran et troubles musculosquelettiques.*

III.4 *Risques psychosociaux, déplacements professionnels et circulation sur site.*

III.5 *Cotation des risques et hiérarchisation des actions ; suppression du danger et protections collectives.*

MODULE

IV

Analyse des accidents et préparation aux urgences

IV.1 *Accidents du travail, incidents, presque-accidents et maladies professionnelles.*

IV.2 *Signalement, recueil des faits et traçabilité.*

IV.3 *Recherche des causes immédiates et organisationnelles ; initiation à l'arbre des causes.*

IV.4 *Choix et suivi des mesures correctives.*

IV.5 *Rôle du CSST dans l'organisation de l'alerte, de l'évacuation et de la préparation aux urgences.*

MODULE

V

Planification et suivi des actions de prévention

V.1 *Construction d'un programme annuel de prévention.*

V.2 *Définition des actions, responsables, échéances, moyens et indicateurs.*

V.3 *Préparation et argumentation d'un budget de prévention.*

V.4 *Sensibilisation et participation des travailleurs.*

V.5 *Tableau de bord du comité, bilan des actions et plan de démarrage sur 90 jours.*

08 Formateur et organisation de la session

La formation sera animée par un expert en sécurité et santé au travail disposant d'une connaissance démontrée du cadre réglementaire burkinabè et d'une expérience pratique de l'accompagnement des CSST et de la formation des adultes.

Pour l'organisation de la formation, Building Business prend en charge le matériel pédagogique, la salle, la pause-café et le déjeuner.

Il sera administré au cours de la formation trois types d'évaluation :

Évaluation quotidienne

Elle permettra aux formateurs de réajuster les modules et leurs méthodes d'animation suivant les besoins des participants.

Évaluation finale

Elle permettra d'apprécier toute la session.

Évaluation des connaissances acquises

L'obtention de 60 % des points donne droit à un certificat.

09 Les attestations, supports et rapport.



Un modèle de kit de participants.

Kit du participant

Il est mis à la disposition de chaque participant un kit constitué des modules de formation en support numérique, d'un porte-documents en cuir et d'un bloc-notes.

Attestation de participation

À l'issue de la session de formation, il est remis à chaque séminariste une attestation de participation.

Rapport de formation

Un rapport de formation décrivant le déroulement de la session et l'évaluation à chaud est déposé auprès du commanditaire.

10 Informations pratiques et investissement

DATES

Du 30 novembre
au 4 décembre 2026

LIEU

Ziniaré

COÛT DE LA FORMATION

500 000 FCFA

HT / participant

Couvre les frais pédagogiques, la restauration et les supports.

Informations générales

- La formation est assurée par un expert qualifié dans le domaine et agréé par Building Business.
- La méthode d'animation sera basée sur les principes andragogiques. Les modules seront présentés en PowerPoint, suivis d'échanges et de discussions entre formateur et participants, plus des études de cas illustratifs des thèmes abordés et le recueil de témoignages vécus sur le terrain.
- Le coût de la formation couvre les frais pédagogiques, la restauration et les supports.
- La formation donne droit à une attestation si le participant a suivi au moins 80 % des séances.
- Après évaluation sommative, auront droit à un certificat ceux qui auront obtenu au moins 50 % des notes.
- Des évaluations quotidiennes sont effectuées après chaque jour de formation afin de prendre en compte les zones d'ombre du jour, et une évaluation finale à la fin de la session.

NB Nous notifier s'il y a des participants ayant des besoins particuliers.

Contact et Inscription

BUILDING BUSINESS
11 BP 1433 Ouaga 2000, côté est de la Clinique les Genêts, rue 15.29 Ouagadougou, Burkina Faso

Tél. 00226 25 47 19 91 / 00226 70 20 22 88
E-mail info@building-business.net
building.business@yahoo.fr

INSCRIPTION EN LIGNE

Scannez ce code pour vous inscrire
building-business.net

Building Business • Formations - Études - Conseils

Nos prix et distinctions

En 2023 Certification
norme ISO 9001 Version 2015

En 2022 Certification
norme ISO 21001 Version 2018



Meilleur
Promoteur Africain de la
Formation Continue 2018



1er prix Panafricain des Leaders
2017/ Catégorie Diamant



Prix Panafricain des Leaders
2016 de formation
des cadres africains

BURKINA FASO

Tél. : (+226) 25 47 19 91 / 70 20 22 88
11 BP 1433 CMS Ouagadougou
Ouaga 2000 (Non loin de la clinique
Les Genêts sur la rue 15.293).

MAROC

Tél. : +212 (0) 522 45 14 58
CASABLANCA, BD MED 5, angle rue
Pierre Parent et Med Smhia immeuble
espace paquet 2e étage bureau 223.

CÔTE D'IVOIRE

Tél : 00225 05 74 69 67 67
Angré 8 ème tranche , en face du centre
de gestion intégrée (CGI) 1er étage porte A1.

www.building-business.net

info@building-business.net

NOS PARTENAIRES